

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt et un, le 31 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 24 Mars 2021

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	50
Votants :	50
Pour :	50
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Bernard DURAND, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Patrick BONIN représente Patrick DELAUGEAS.

Excusés : Didier CLERJOUX donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Josiane LEVISKI donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD, Gérard MERCIER, Jacques MIGNOT, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Edmond Claude DELPY, Marc CHAPON, Mattia TRENTEMONT, Jean-Michel LAGORSE, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Bernard BEAUDRY.

SECRÉTAIRE : M. Bertrand CAGNIART

OBJET : ASSAINISSEMENT - MISSIONS DE PRESTATIONS DE SERVICES RELATIVES AUX OPERATIONS D'HYDROCURATION DES RESEAUX ET STATIONS D'ASSAINISSEMENT : ATTRIBUTION

La Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort a décidé de renouveler son accord cadre à bons de commande concernant l'hydrocurage des réseaux et stations d'assainissement.

AR PREFECTURE

024-200041150-20210331-DE2021066-DE
Regu le 13/04/2021

Le marché est construit de la façon suivante : accord cadre pour une durée d'un an reconductible trois fois pour un montant total sur la durée de l'accord cadre (reconductions comprises) minimum de 10 000,00 € HT et un montant maximum de 200 000,00 € HT.

Une mise en concurrence a été réalisée par le biais d'une procédure adaptée ouverte, le 29 janvier 2021.

La date limite de réception des offres a été fixée au 19 février 2021 à 12h00.

A l'issue de cette procédure, six plis ont été reçus.

La commission des réseaux et services, s'est réunie le 17 mars 2021 et propose au conseil communautaire de retenir la proposition mieux-disante au regard des critères énoncés dans le règlement de consultation : la Société SAUR, pour un montant estimatif de 44 584,60 € HT par année de contrat.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- **D'attribuer** le marché accord cadre à bons de commande à la société SAUR,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 08/04/2021

Le Président,
Dominique BOUSQUET.

AR PREFECTURE

024-200041150-20210331-DE2021066-DE
Regu le 13/04/2021